



# Bienvenue à Colombe

Petit mémo à l'usage des nouveaux (et moins nouveaux) arrivants...

*La commune de Colombe, bordée de la colline dite « du Futeau », est située au sud du plateau des Terres Froides, elle compte 1 505 habitants (les colombins et les colombines) pour une superficie d'environ 1 323 hectares.*

*Les équipements de Colombe regroupent une école primaire, un espace sportif, 3 salles des fêtes,...*

## **MAIRIE**

1351 route du Tram - 38690 Colombe  
Tél. : 04 76 55 81 98  
Courriel : [mairie.colombe@wanadoo.fr](mailto:mairie.colombe@wanadoo.fr)

Des informations sur la vie de la commune sont disponibles sur le site internet officiel : [www.colombe.fr](http://www.colombe.fr)

## **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

Lundi de 9h30 à 11h30  
Mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Jeudi de 14h à 19h et samedi de 8h30 à 11h30  
uniquement le 1<sup>er</sup> samedi du mois.

## **AGENCE POSTALE COMMUNALE**

1365 route du Tram - 38690 Colombe  
Tél. : 09 67 83 86 03

Agence ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le samedi de 9h à 11h (à côté de la mairie).

Les services postaux proposés correspondent sensiblement à un bureau de poste. Une borne internet y est également installée : accès gratuits aux services en ligne de la Banque Postale et aux sites de services publics (CAF, CPAM, Pôle emploi, le cadastre, les impôts).



## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) de la communauté de communes de Bièvre Est assure le contrôle des installations neuves et existantes.

La communauté de communes propose également aux usagers de l'assainissement non collectif, un service complémentaire, l'entretien des installations d'assainissement. Plus de renseignement : [www.cc-bievre-est.fr](http://www.cc-bievre-est.fr)

## TRÉSORERIE DE LE GRAND LEMPS

2 rue Lamartine - 38690 Le Grand Lemps  
Tél. : 04 76 55 80 02  
Courriel : [t038118@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:t038118@dgfip.finances.gouv.fr)

### Horaires d'ouverture pour l'accueil du public.

Lundi, mercredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h.

## CONSTRUIRE/RENOVER

### Renseignez-vous en mairie avant de construire ou de rénover.

La pose d'un abri de jardin, d'un mur ou d'une clôture, la création d'une piscine ou d'un bassin, un ravalement de façade ou la rénovation de votre toit sont souvent soumis à autorisation.

## ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte est assurée tous les jeudis, jours fériés compris. Dans le cas contraire, une information sur le décalage est diffusée sur le panneau d'affichage lumineux de la commune, la presse et sur le site internet de la Communauté de communes de Bièvre Est. Vous pouvez sortir vos poubelles la veille au soir. Les conteneurs à poubelles doivent être conformes aux normes prévues par la Communauté de communes de BE.

Il est impératif de se faire connaître en mairie ou à la Communauté de communes de BE. La taxe des ordures ménagères est appelée 2 fois par an.

**Conteneurs autorisés** : Normes européennes (EN) en vigueur avec une collerette pour être appréhendés par le lève-conteneur du camion, et une hauteur minimum de 960mm.

**Les volumes autorisés** : 120 à 1 000 litres

**Plus de précisions sur** : <https://www.cc-bievre-est.fr/593-conteneur-ordures-menageres.html>

## POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

3 points d'apport volontaire pour les déchets triés (verre, papier, emballage) sont disponibles sur notre commune.

- Chemin des Chalets
- Chemin Neuf
- Place Eugène Chavand

## DÉCHETS

Vous pouvez déposer les encombrants, déchets verts, gravats, cartons, plastiques, batteries, huiles usagées, polystyrène, etc... aux déchèteries :

### D'Apprieu

#### Horaires d'été

Lundi 9h-12h  
Mardi 14h-18h  
Mercredi 9h-12h  
Jeudi Fermé  
Vendredi 9h-12h 14h-18h  
Samedi 9h-12h 14h-18h

#### Horaires d'hiver

Lundi 9h-12h  
Mardi 14h-17h  
Mercredi 9h-12h  
Jeudi Fermé  
Vendredi 14h-17h  
Samedi 9h-12h 14h-17h

### De Châbons

#### Horaires d'été

Lundi 14h-18h  
Mardi 9h-12h  
Mercredi 14h-18h  
Jeudi Fermé  
Vendredi 9h-12h 14h-18h  
Samedi 9h-12h 14h-18h

#### Horaires d'hiver

Lundi 14h-17h  
Mardi 9h-12h  
Mercredi 14h-17h  
Jeudi Fermé  
Vendredi 9h-12h  
Samedi 9h-12h 14h-17h

### De Beaucroissant

#### Horaires d'été

Lundi 14h-18h  
Mardi Fermé  
Mercredi 14h-18h  
Jeudi Fermé  
Vendredi 9h-12h 14h-18h  
Samedi 9h-12h 14h-18h

#### Horaires d'hiver

Lundi 14h-17h  
Mardi Fermé  
Mercredi 14h-17h  
Jeudi Fermé  
Vendredi 14h-17h  
Samedi 9h-12h 14h-17h

Le passage aux horaires d'été ou hiver se fait aux changements d'heures.

**ATTENTION** : Pour accéder aux déchèteries, pour les particuliers comme pour les professionnels, il vous faut utiliser un badge nominatif. S'adresser à la Communauté de communes de Bièvre Est ou à la Mairie.

Pour les gros dépôts de déchets verts, privilégier la déchèterie de Châbons (manœuvres plus faciles avec les remorques).

**IMPORTANT** : Quelle que soit la saison, le brûlage des végétaux ou autres matériaux est strictement interdit.

## ÉLECTIONS

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre.

Le départ de votre ancienne commune ne vaut pas inscription dans la nouvelle.



## INFORMATIONS COMMUNALES

vous pouvez vous tenir informé de la vie communale grâce au bulletin trimestriel distribué dans les boîtes aux lettres et au panneau lumineux situé au centre du village.

## RECENSEMENT - Jeunes dès 16 ans

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser en mairie entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3<sup>ème</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire.

L'attestation de recensement est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics, (bac, permis de conduire par exemple) avant l'âge de 25 ans. Ce recensement permet aussi l'inscription d'office sur les listes électorales et entraîne la convocation à la Journée défense et citoyenneté.

**Pour se faire recenser :** Présentez-vous en mairie avec une pièce d'identité justifiant de votre nationalité française, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

## CABINET MÉDICAL / SANTÉ

Médecins généralistes :

Dr Elisabeth GALLAND, Dr Corinne SALLEMAND et Dr Amélie MATHEY  
Chemin de la Mairie - 38690 COLOMBE - Téléphone : 04 76 55 53 03

Un défibrillateur cardiaque est accessible à l'entrée du Gymnase,  
Espace sportif Mélina ROBERT-MICHON (à côté des écoles)

## ÉCOLES / CANTINE / PÉRISCOLAIRE

**Ecoles maternelle et primaire**

139 chemin Neuf - 38690 Colombe

Contact : Mme Patricia MAGAUD, Directrice : 04 76 55 95 67

**Cantine scolaire et garderie périscolaire**

Ouvertes tous les jours pendant la période scolaire.

Les inscriptions pour ces services doivent s'effectuer via le portail famille à l'aide d'un code d'accès. Pour se procurer ces identifiants ou toute autre question, prendre contact avec la mairie.

## LES ASSOCIATIONS

A tout âge, vous pouvez vous cultiver, vous divertir, vous dépenser, vous entraider, etc...

De nombreuses animations ont lieu à l'espace sportif Mélina ROBERT-MICHON  
Chemin Neuf, 38690 Colombe.

Toutes les associations de la Communauté de communes de bièvre-est sont référencées par thèmes sur le site [www.cc-bievre-est.fr](http://www.cc-bievre-est.fr).

## SERVICES EXISTANTS SUR LA COMMUNE

Téléalarme, aide financière du CCAS

ADMR de Burcin - L'association O chez soi : aide à la personne

Portage de repas.

Se renseigner en mairie pour plus d'information.

## CCAS DE COLOMBE

Le CCAS de Colombe intervient et organise des actions qui permettent le contact et le lien social, le plan canicule et le plan grand froid (pour les plus de 65 ans sur inscription), repas annuel et portage du colis de fin d'année pour les plus de 70 ans. Mais aussi, propose une participation financière pour tous les enfants qui partent en colonie de vacances ou en stage sportif.

Se renseigner en mairie pour plus d'information.

## MARCHÉ

**Les mardis et les vendredis matin.**

Place du Château à Le Grand Lempis

## TRANSPORTS SCOLAIRES Collèges et Lycées

Service géré par le Conseil départemental de l'Isère.

Tél : 04 76 60 36 36

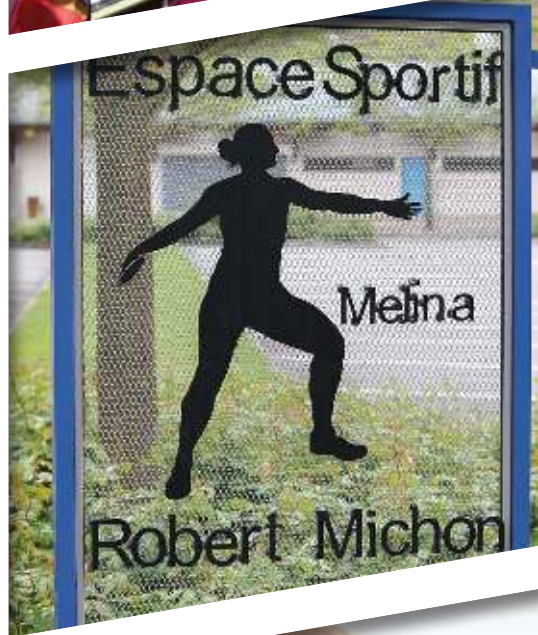
Courriel : [polepackrentree@isere.fr](mailto:polepackrentree@isere.fr)

## TRANSPORTS PUBLICS

LIGNE TRANSISERE N°7330 La Côte Saint André / Grenoble

Au départ de la place Hector Berlioz à La Côte Saint André, cette ligne dessert les communes de Gillonay, Saint Hilaire de la Côte, La Frette, Bévenais, Le Grand Lempis, Colombe (arrêt Ermac), Rives, Saint-Egrève et Grenoble, du lundi au vendredi.

Pour plus d'information sur les horaires : [www.transisere.fr](http://www.transisere.fr)



# Communauté de Communes de Bièvre-Est (CCBE)

La commune de Colombe fait partie de la Communauté de Communes de Bièvre-Est.

## Parc d'activités Bièvre Dauphine

1352 rue Augustin Blanchet - 38690 Colombe - Tél. 04 76 06 10 94

Courriel : [contact@cc-bievre-est.fr](mailto:contact@cc-bievre-est.fr) - Site internet : [www.cc-bievre-est.fr](http://www.cc-bievre-est.fr)

Elle gère :

## LES CENTRES SOCIOCULTURELS

Un centre socioculturel est un équipement ouvert à l'ensemble de la population habitant le territoire, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale. Il est à vocation familiale et pluri-générationnelle et se veut être un lieu de rencontres et d'échanges. Il soutient des projets collectifs et ne demande qu'à s'enrichir de l'apport des habitants, des bénévoles et des associations en vue de tisser du lien, créer des dynamiques, pour s'intégrer pleinement à la vie du territoire.

**Lucie Aubrac à Le Grand Lemps** - 20 rue Joliot Curie - Tél. : 04 76 55 92 76 - [lucieaubrac@cc-bievre-est.fr](mailto:lucieaubrac@cc-bievre-est.fr)

## L'EAU

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Communauté de Communes de Bièvre-Est assure la gestion et la surveillance des réseaux et ouvrages de stockage, traitement et distribution d'eau et d'assainissement en lieu et place de la commune. Elle est assurée par un service interne, la Régie des Eaux de Bièvre Est. Les abonnés peuvent trouver réponse et conseil auprès des services pour toute question sur l'eau et l'assainissement : facturation, travaux sur le réseau, nouveau branchement, ouverture et clôture de compte, qualité de l'eau distribuée... Pour cela, un numéro unique est à votre disposition, (y compris pour toute demande d'intervention urgente)

**Régie des Eaux de Bièvre Est** : 04 76 31 58 66 - [regiedeseaux@cc-bievre-est.fr](mailto:regiedeseaux@cc-bievre-est.fr)

## LA PETITE ENFANCE

### PIAJE - Point d'Information et d'Accueil du Jeune Enfant

Le Point d'Information et d'Accueil du Jeune Enfant renseigne les parents (et futurs parents) sur les différents modes d'accueil des enfants de 0 à 6 ans sur le territoire de Bièvre Est. Sur rendez-vous au 04 76 06 96 96 (mardi 13h30-15h, mercredi 13h30-16h et jeudi 8h30-12h30) ou par mail à [petiteenfance@cc-bievre-est.fr](mailto:petiteenfance@cc-bievre-est.fr).

### RAM - Relais Assistants maternels

Pour recevoir la liste des assistants maternels, s'inscrire aux ateliers d'éveil, événements exceptionnels, temps festif... ou pour prendre rendez-vous avec une animatrice, contacter le secrétariat : 04 76 06 96 96

Le mardi de 13h30 à 15h, le mercredi de 13h30 à 16h et le jeudi de 9h à 12h30.

Pour vous aider dans vos démarches administratives et pédagogiques, contacter les animatrices : 04 76 55 86 89

Le mardi de 13h30 à 17h30, le mercredi de 10h30 à 12h et le vendredi de 13h30 à 16h30.

### EAJE - Etablissements d'accueil du jeune enfant

**Bidibulles (à Colombe)**, 131 chemin Neuf

Pour les enfants de 18 mois à 5 ans révolus - Capacité : 24 enfants - Tél. : 04 76 32 44 84 - [bidibulles@cc-bievre-est.fr](mailto:bidibulles@cc-bievre-est.fr)

**Les Lucioles (à Renage)**, place du 19 mars 1962

Pour les enfants de 10 semaines à 5 ans révolus - Capacité : 20 places - Tél. : 04 76 91 97 23 - [leslucioles@cc-bievre-est.fr](mailto:leslucioles@cc-bievre-est.fr)

**Pirouette (à Le Grand Lemps)**, 20 rue Joliot Curie

Pour les enfants de 10 semaines à 5 ans révolus - Capacité : 12 places - Tél. : 04 76 55 86 49 - [pirouette@cc-bievre-est.fr](mailto:pirouette@cc-bievre-est.fr)

## L'ENFANCE ET LA JEUNESSE DE 3 à 17 ANS

Pour les enfants âgés de 3 à 11 ans, un accueil de loisirs est ouvert les mercredis en période scolaire et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires (hors jours fériés).

Pour les adolescents de 12 à 17 ans, différentes formes et temps d'activités sont proposées par le collectif jeune.

Retrouvez toutes les informations sur le site [www.cc-bievre-est.fr](http://www.cc-bievre-est.fr) et à l'accueil du Centre Lucie Aubrac à Le Grand Lemps.

## MISSION LOCALE (aide et soutien aux 16-25 ans)

Permanences le Lundi au centre social Lucie Aubrac à le Grand Lemps. Tél. : 04 74 79 18 18

## LA MEDIATHEQUE

### Médiathèque intercommunale LA FEE VERTE

7, rue Joliot Curie (à côté de la mairie) - 38690 Le Grand-Lemps. Tél. : 04 76 31 58 60

Courriel : [lafeeverte@cc-bievre-est.fr](mailto:lafeeverte@cc-bievre-est.fr)

Site internet : [www.la-fee-verte.fr](http://www.la-fee-verte.fr)

## LE CENTRE MEDICO SOCIAL

451 chemin du Barbaillon - 38690 Le Grand-Lemps.

Tél. : 04 76 31 20 51

### Mairie de Colombe

1351, route du Tram  
38690 COLOMBE

Tel : **04 76 55 81 98**

Mail : [mairie.colombe@wanadoo.fr](mailto:mairie.colombe@wanadoo.fr)

[www.colombe.fr](http://www.colombe.fr)

### Horaires d'ouverture de la Mairie de Colombe

Lundi de 9h30 à 11h30

Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Jeudi de 14h à 19h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Samedi de 8h30 à 11h30 uniquement le 1<sup>er</sup> samedi du mois.

